

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°101
Aménagement d'une voie cyclable et
renouvellement de la couche de roulement

Commune de **BADEN**

Novembre 2024 à Mai 2025

Objet de l'opération

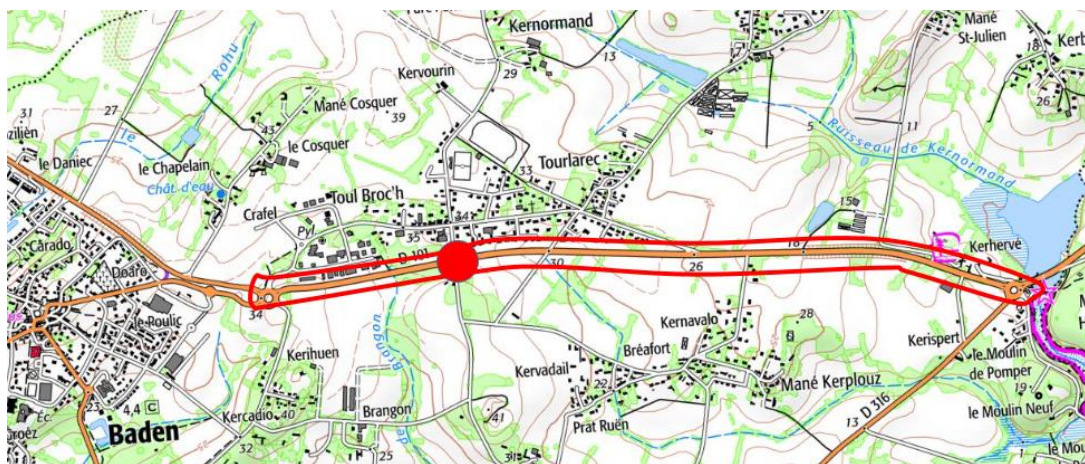
Dans le cadre de son schéma départemental des mobilités et notamment le développement de son schéma cyclable départemental, le département du Morbihan va poursuivre la réalisation d'une voie cyclable associée au renouvellement de la chaussée de la RD 101, dans la section comprise depuis de le giratoire de Baden jusqu'au giratoire de Pomper. Elle fait suite au linéaire déjà réalisé depuis Auray.

Ces travaux permettront de sécuriser les cheminements cyclables et piétonniers, ainsi que pérenniser la structure de la chaussée.

Cet aménagement intègre :

- la modification des îlots du giratoire de Baden,
- la réalisation d'un giratoire au carrefour de Toulbro'och permettant de supprimer des accès sur la route départementale et sécuriser prioritairement une traversée pour tous les usages
- la modification du giratoire de Pomper.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de VANNES)

Montant de l'opération : 2 000 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA pour les chaussées, l'entreprise HELIOS pour les marquages routiers et AGILIS pour la dépose et la pose des dispositifs de retenu.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

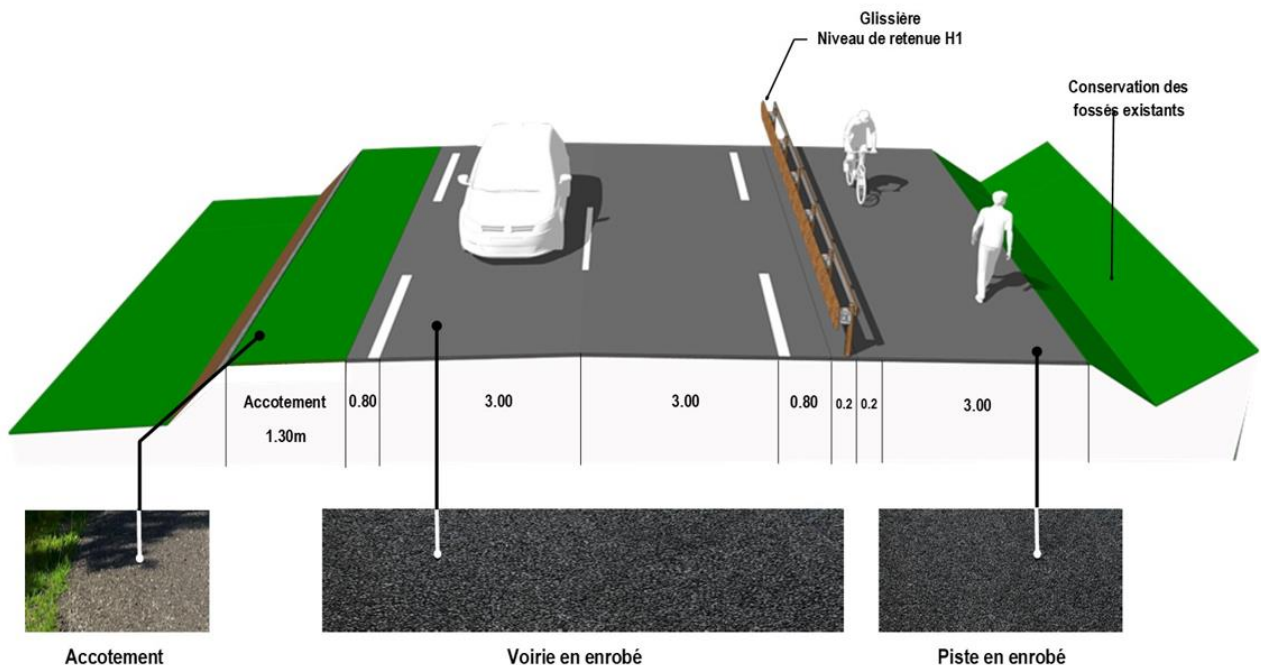
Contenu des travaux

Les travaux consistent à :

- Aménager une voie cyclable en rive sud de la RD 101 protégée par un dispositif de retenu ;
- Construire un élargissement de la chaussée en rive nord de la RD 101 et renouveler sa couche de roulement ;
- Sécuriser le carrefour en croix de Toulbr'och par la création d'un giratoire à quatre branches ;
- Modifier le giratoire de Pomper afin d'intégrer la voie mixte en périphérie extérieure ;
- Condamner plusieurs débouchés de voies communales sur la RD 101.

Principe d'aménagement

COUPE EN TRAVERS DU PROJET FUTUR



Organisation des travaux

Les travaux de chaussée et de piste cyclable sont programmés à compter du 18 novembre 2024 pour une durée prévisionnelle de six mois.

Les travaux situés en rive de chaussée seront réalisés de jour avec maintien de la circulation à double sens, avec toutefois des restrictions de la circulation et la mise en place d'alternats.

Les travaux de préparation et de réalisation des couches de roulement de la section courante de la RD 101, et des giratoires de Toulbr'och et Pomper seront réalisés de nuit sous déviation.

Les travaux se décomposent en quatre séquences :

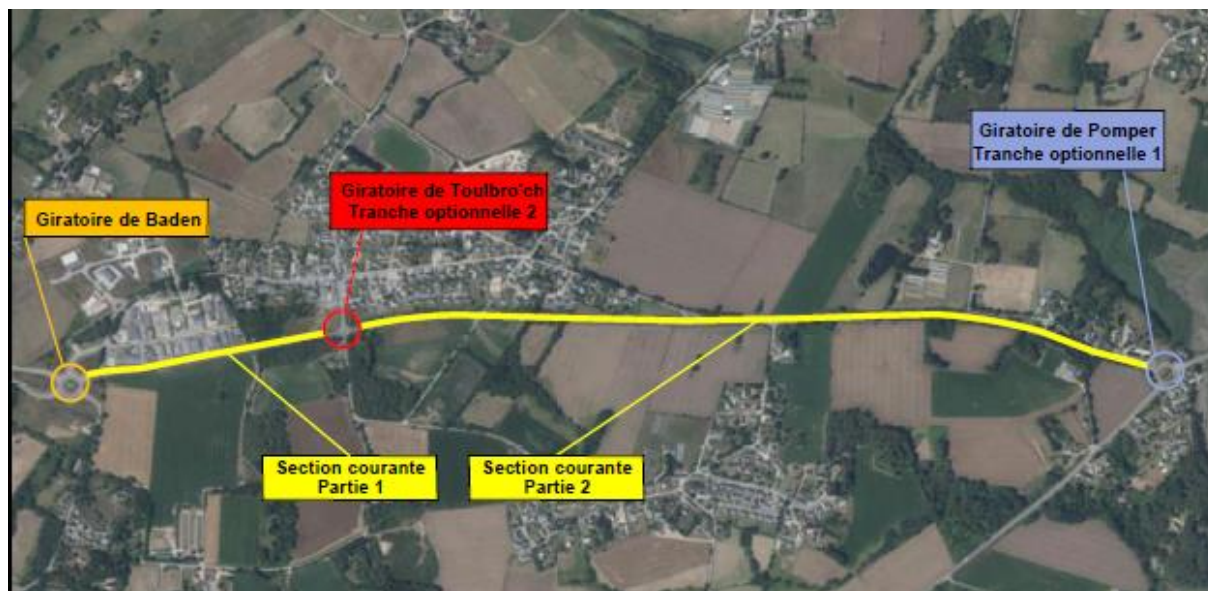
Séquence 1 : Section courante 1, du giratoire de Baden jusqu'au carrefour de Toulbr'och

Séquence 2 : Section courante 2, du carrefour de Toulbr'och jusqu'au giratoire de Pomper

Séquence 3 : Modification du giratoire de Pomper

Séquence 4 : Création du giratoire de Toulbr'och

Plan de présentation des séquences :



Information et déviations durant les travaux de réparation

Phase 1 - Du 18 novembre au 9 décembre 2024 :

- Réalisation de la poutre de chaussée en rive nord de la section courante (terrassement et mise en œuvre des matériaux à l'avancement) entre les giratoires de Baden et Pomper. L'avancement des travaux se fera d'ouest en est. Le sens de circulation est->ouest sera maintenu en permanence.
- La modification du giratoire de Baden se fera en temps masqué mais n'est pas prioritaire.

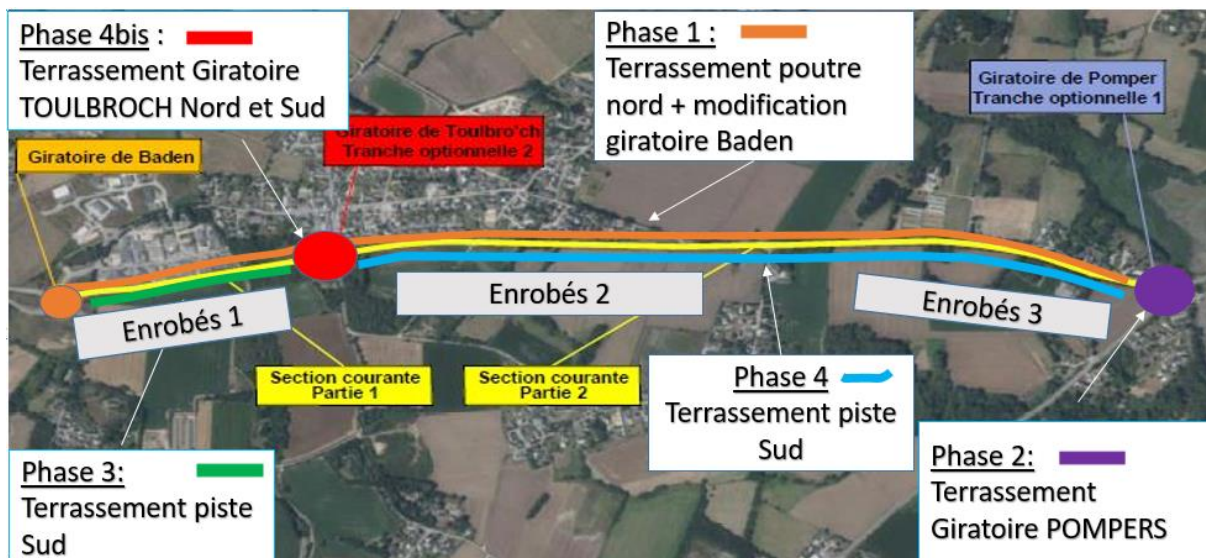
Phase 2 - A compter du 14 janvier 2025 :

- Deux équipes pour travaux simultanés du giratoire de Pomper et de la poutre sud.

L'ordre de priorité d'aménagement des giratoires est la suivante :

- o P1 : Giratoire de Pomper
- o P2 : Giratoire de Toulbro'och
- o P3 : Giratoire de Baden

Plan de phasage prévisionnel :

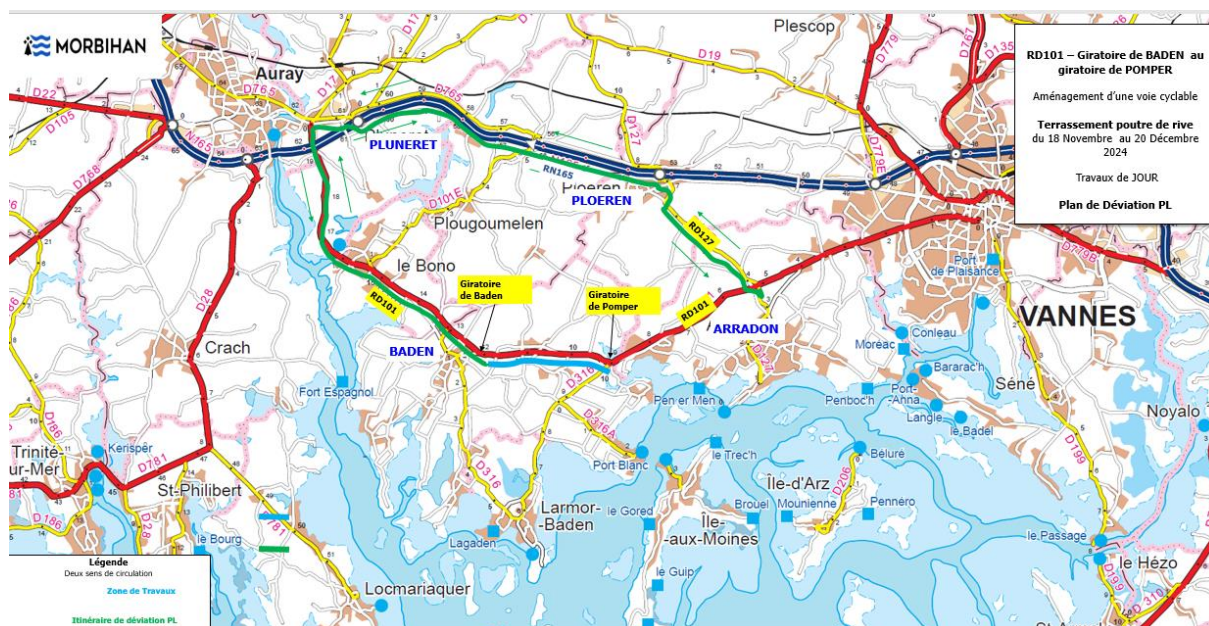


Les travaux seront interrompus et les déviations levées entre le 20 décembre 2024 et le 13 janvier 2025.

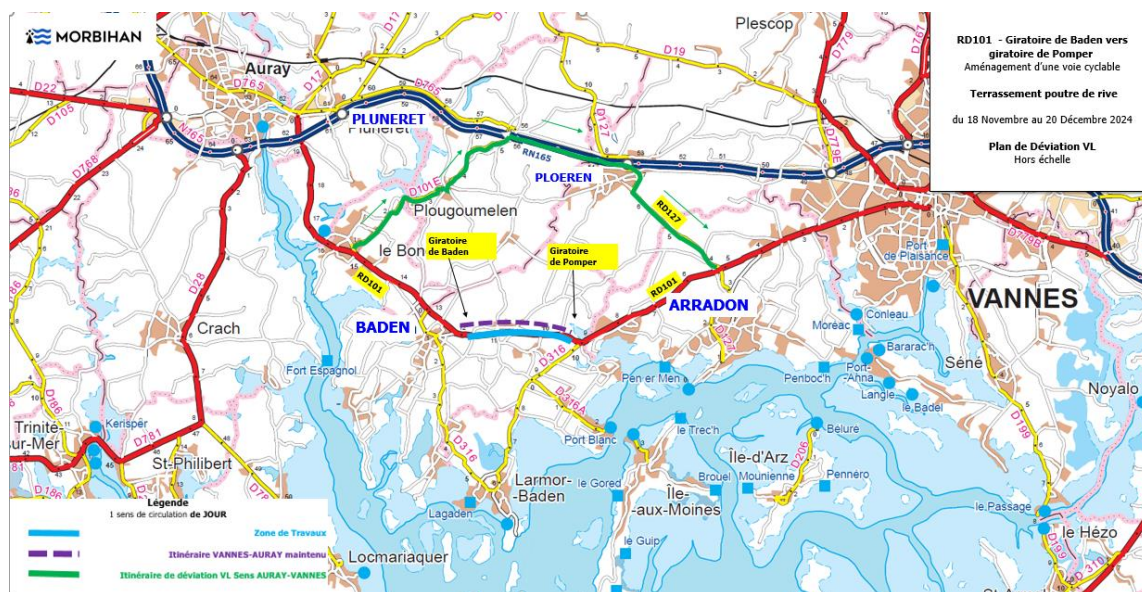
Une déviation poids lourds sera mise en place pendant toute la durée des travaux de jour comme de nuit. La déviation sera levée les week-ends.

Itinéraire de déviation de la RD 101 :

Déviation PL



Déviation VL



Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.

Modalités d'entretien

L'entretien des superstructures (glissières séparant la route, structure de chaussée) sera assuré par le département et l'entretien courant sera assuré par la commune.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.